

« VILLARODIN-BOURGET »

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

Service de l'eau potable

EXERCICE 2012

*Ce document reprend les définitions de l'arrêté du 02/05/2007
et de la circulaire n°12/DE du 28 avril 2008*

Les textes réglementaires relatifs aux RPQS peuvent être consultés sur le site de l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement : <http://www.services.eaufrance.fr>

Rapport établi selon l'article L 2224-5
du Code Général des Collectivités Territoriales

Rapport présenté à l'assemblée délibérante le 4 juillet 2013
Échéance réglementaire : le 30 juin 2013

SOMMAIRE

I. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE.....	2
I.1 Contexte.....	2
I.2 Estimation du nombre d'habitants desservis.....	2
I.3 Abonnements au service.....	3
I.4 Ressources en eau.....	3
I.5 Volumes vendus.....	4
I.6 Linéaire du réseau de desserte.....	4
I.7 Descriptifs des bassins.....	4
II. TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE.....	5
II.1 Prix du service de l'eau potable et des prestations annexes.....	5
II.2 Le prix de l'eau	7
II.3 Recettes du service.....	7
III. INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	8
III.1 Qualité de l'eau.....	8
III.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable.....	8
III.3 Rendement du réseau et indices linéaires des volumes non comptés et des pertes.....	9
III.4 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable.....	10
III.5 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau.....	10
IV. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS.....	11
IV.1 Travaux engagés, à venir et à l'étude.....	11
IV.2 Branchements en plomb.....	12
IV.3 Etat de la dette.....	12
IV.4 Amortissements.....	12
V. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	13
V.1 Aide au paiement des factures d'eau aux personnes en situation de précarité.....	13

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2012.

Les caractéristiques et les indicateurs mentionnés ci-après sont établis, sauf indication contraire, pour l'exercice ou au 31 décembre de l'exercice concerné par le rapport et pour l'ensemble du territoire pour lequel la collectivité organisatrice du service assure la distribution d'eau.

I. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

I.1 Contexte

La Commune est composée de trois villages : Villarodin, Le Bourget et la Norma, Station de sports d'hiver et d'été, l'ensemble représente une population de 475 habitants à l'année (Insee 2007). La fréquentation saisonnière pouvant s'élever à près de 5 000 habitants pour des périodes très courtes (Noël, Jour de l'An, février) impose des débits relativement importants.

L'assainissement est une compétence du Syndicat Intercommunal du Canton de Modane.

La compétence en matière d'eau potable appartient à la Commune qui gère ce service en régie. Les frais de fonctionnement et d'investissement sont donc à la charge de la Commune.

L'alimentation de la collectivité en eau potable provient uniquement de sources et de captages situés sur le versant Nord au-dessus de la Norma en rive gauche de l'Arc.

Le schéma directeur communal est annexé au présent rapport en **Annexe 1**.

I.2 Estimation du nombre d'habitants desservis

Nombre d'habitants desservis	
En Résidences principales	475
En Résidences secondaires (en période de pointe)	5 000
Population DGF	1 672

I.3 Abonnements au service

Abonnés	au 31/12/2012
Nombre d'abonnés domestiques	559 u
Nombre d'abonnés non domestiques*	1 u
Nombre total d'abonnés	559 u

* Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

Unité d'Habitations au 31/12/2012	1402 u
--	---------------

I.4 Ressources en eau

Volumes d'eau prélevés

Désignation de la ressource en eau	Nature de la ressource (préciser eau souterraine ou eau de surface ¹)	Etat d'avancement de la procédure de protection ²	Prélèvement année 2012 [m ³]
Les Eves (1560m)	Surface	100,00%	78225
St Joseph -1470m)	Surface	100,00%	
Les Gros Mélèzes (1610m)	Surface	100,00%	
La Fontaine aux Oiseaux Est (1490 et 1470m)	Surface	100,00%	
La Fontaine aux Oiseaux Ouest	Surface	100,00%	
Les Avenières (1360m)	Surface	100,00%	16395
ERA (1400m)	Surface	15,00%	
La Masse (2130m)	Surface	70,00%	8681

Total des prélèvements [m³]	103301
Nature des ressources utilisées (part des eaux souterraines) en % des volumes totaux prélevés	NC

¹ Eau de surface : eau prélevée dans un lac, une rivière ou un plan d'eau.

² Etat d'avancement à indiquer selon le « barème » de l'indicateur [P108.3] : 0 % aucune action – 20 % études environnementales et hydrogéologique en cours – 40 % avis hydrogéologue rendu – 50 % dossier déposé en préfecture – 60 % arrêté préfectoral – 80 % arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) – 100 % arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

I.5 Volumes vendus

Volumes vendus aux abonnés du service et débits relevés aux bassins

Volumens	2009		2010		2011		2012	
	Débités	Facturés	Débités	Facturés	Débités	Facturés	Débités	Facturés
Villarodin	10131	6179	10131	5819	13138	5131	7715	5326
Bourget	24643	9479	24643	8526	16651	9232	17361	9293
La Norma	81110	48772	81110	40339	67027	44839	78225	33428
	115884	64430	115884	54684	96816	59202	103301	48047
Rendement brut	56%		47%		61%		47%	

Explications – Actions correctives (AC)

- relevés impossibles de certains abonnés en 2012 :

2 000 m³ facturés en mars 2013

AC : courrier à transmettre à toutes les copropriétés pour rappel des consignes, dès vote du nouveau règlement.

- baisse significative des gros consommateurs : voir fichier en annexe : - 8000 m³ sur la Norma

AC : Voir annexe

- pas eu de relevés des compteurs des bassins du Bourget et de Villarodin fin décembre :

AC : période de référence à recalculer et à fidéliser pour avoir toujours la même période de référence. Entre fin décembre et début octobre : 1 à 2 semaines de consommations sur La Norma peuvent faire env. 6 000 m³ d'écart.

Période choisie : 30 octobre de chaque année pour coller avec les relevés des abonnés.

I.6 Linéaire du réseau de desserte

	au 31/12/2012
Linéaire du réseau de desserte (L) en km	12,9 km

*Réseau de desserte : Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression l'eau potable issue des unités de potabilisation jusqu'aux points de raccordement des branchements des abonnés ou des appareils publics (tels que les bornes incendie, d'arrosage, de nettoyage...) et jusqu'aux points de livraison d'eau en gros. Il est constitué de réservoirs, d'équipements hydrauliques, de conduites de transfert, de conduites de distribution **mais ne comprend pas les branchements.***

I.7 Descriptifs des bassins

5 réservoirs :

- La Norma (600 m³)
- Villarodin (170 m³)
- La Croix (200 m³)
- Ancien réservoir Bourget (170 m³) pour l'arrosage
- Amodon (80 m³)

II. TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE

II.1 Prix du service de l'eau potable et des prestations annexes

Modalités de tarification

Fréquence des relevés des compteurs abonnés : 1 fois par an septembre-octobre

Nombre de factures par an : $1\ 392 \times 2 = 2\ 784$

Nombre de facturations : 2

Facture d'abonnement en mai + Facture de consommation en octobre

Le Service est assujetti à la TVA

Tarif des prestations annexes

- Nouveau branchement : 700,00 € HT
- Autres : VOIR LISTE PAGE 5

Références des délibérations de l'autorité organisatrice du service fixant les tarifs de l'eau et des autres prestations facturées aux abonnés

- *Délibération N°104/2011 du 28 novembre 2011 fixant le tarif des prestations annexes*
- *Délibération N°105/2011 du 28 novembre 2011 fixant les tarifs 2012 du service de l'eau.*

PRESTATION ANNEXES

Montant Hors Taxes

Raccordement au réseau d'eau potable	
- fourniture jusqu'à 3 m + intervention plombier	700 €
- au-delà de 3 m	Frais réels
- remise en état de la chaussée	Frais réels
Frais d'accès au service 1er abonnement	20 €
Frais d'accès pour réabonnement	55 €
Frais d'accès pour abonnement provisoire	50 €
Frais d'intervention (coupure, vérification installation...)	30 €
- pour contrôle installation - seconde relève...	30 €
- pour travaux avec demande 48h avant le jour prévu	Gratuit
- Sans demande préalable	50 €
- en cas d'urgence (fuite importante...)	Gratuit
Frais de résiliation	55 €
Changement de compteur	
- usure normale	Compris dans location
- du fait du propriétaire (gel, manipulation, travaux...)	60 €
Etalonnage de compteur	
- si l'étalonnage confirme la bonne marche du compteur	130 €
- en cas de dysfonctionnement	Aux frais de la régie
Pénalités :	
Accès compteur refusé	250 €
Installation non conforme	150 €
Consommation sans contrat d'abonnement	80 €
Manoeuvre ou tentative de manoeuvre de robinets de prise en charge ou robinets de vanne	150 €

Approuvé par l'Assemblée délibérante le 28/11/2011

Applicable à partir du 1er janvier 2012

TVA applicable à 7%

II.2 Le prix de l'eau

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2011	1 ^{er} jan 2012	1 ^{er} jan 2013	Variation (%)
Part de la collectivité					
Part Fixe [€ HT]	Abonnement ordinaire	55,00 €	55,00 €	55,00 €	0
Prix au m3 - Tranche 1 [€ HT/m ³]	le m ³	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0
Tiers [€/m³]					
	Agence de l'eau Modernisation réseau de collecte	0,15 €	0,15 €	0,15	0
	Agence de l'eau Préservation des ressources en eau	0,21€	0,22	0,22	0
	Agence de l'eau Redevance lutte contre la pollution				
TVA [5,5%] (le cas échéant)		3,07 €	3,07 €	3,07 €	0

Si le tarif au m³ comporte plusieurs tranches, il convient d'adapter le tableau et de faire apparaître les différents tarifs par tranche en insérant les lignes correspondantes.

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2011	1 ^{er} jan 2012	1 ^{er} jan 2013	Variation (%)
Collectivité Part fixe	55,00 €	55,00 €	55,00 €	0
Collectivité Part variable	60,00 €	60,00 €	60,00 €	0
Agence de l'eau Modernisation réseau de collecte	18,00 €	18,00 €	18,00 €	0
Agence de l'eau Préservation des ressources en eau	25,20 €	26,40 €	26,40 €	0
Agence de l'eau Redevance lutte contre la pollution				0
TVA (le cas échéant) passage à 7% sur abonnement	8,70 €	8,77 €	11,16 €	0
Total [€ TTC]	166,90 €	168,17 €	170,56 €	0

Au 1 ^{er} jan 2013 - Prix théorique TTC du m ³ pour un usager consommant 120 m ³ :	1,42 €/m ³
---	-----------------------

Commentaires : la redevance Agence de l'Eau « lutte contre la pollution » est une redevance liée au service public de l'eau potable, elle doit donc bien être prise en compte dans le prix TTC du service de l'eau potable.

II.3 Recettes du service

Recettes de la collectivité :

	Année 2011	année 2012
Recettes de vente d'eau aux abonnés <i>Hors taxes et hors redevances agence de l'eau (redevances pollution et prélèvement)</i>	109 681,47 €	106 815,88 €
<u>Le cas échéant :</u> Contributions exceptionnelles (par ex du budget général de la collectivité vers le budget eau)	0,00 €	0,00 €

III. INDICATEURS DE PERFORMANCE

III.1 Qualité de l'eau

> Voir annexe 2

III.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

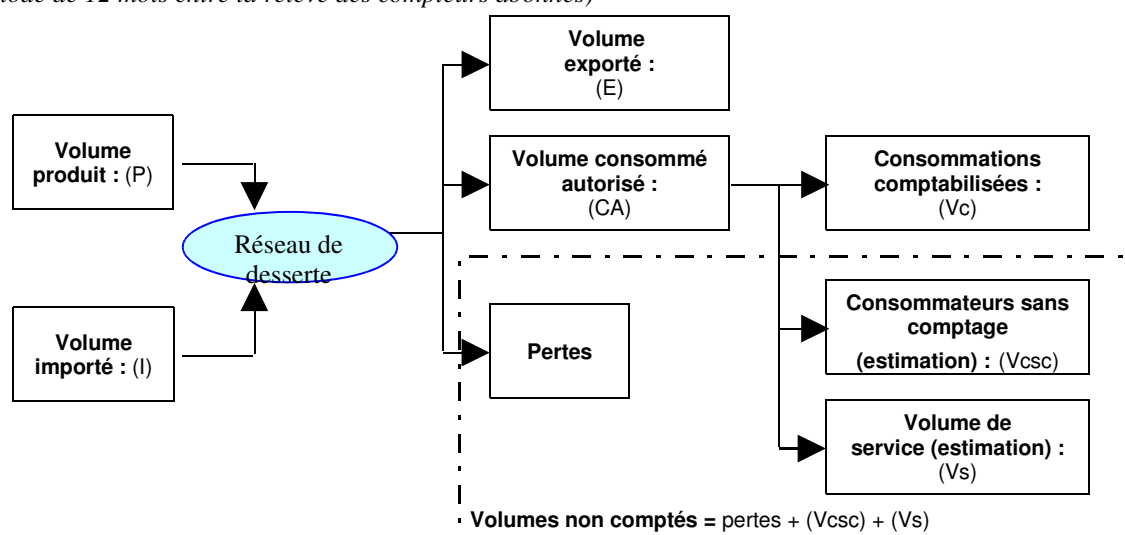
		Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus
A -Plans de réseaux	Absence de plans du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte (<i>quels que soient les autres éléments détenus</i>)	0	0
	Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte ;	10	10
	Mise à jour du plan au moins annuelle ;	10	10
B- Informations sur les éléments constitutifs du réseau de distribution	Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau) ;	10	8
	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations ;	10	8
	Localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes ;	10	5
	Localisation des branchements sur la base du plan cadastral ;	10	5
C- Informations sur les interventions sur le réseau	Localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement) ;	10	5
	Existence d'un plan pluriannuel de travaux de renouvellement des branchements ;	10	5
	Existence d'un plan pluriannuel de travaux de renouvellement des canalisations ;	10	6
	Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de travaux de renouvellement des canalisations.	10	8
TOTAL (somme des points obtenus) <i>Les points des parties B et C ne sont pris en compte que si 20 points sont obtenus pour la partie A.</i>		100	70

III.3 Rendement du réseau et indices linéaires des volumes non comptés et des pertes

Volumes [m ³]	année 2012
Volume produit (P)	103301
Volume importé (I)	0
Volume produit + Volume importé (P)+(I)	103301
Volume comptabilisé (relève des compteurs) (Vc)	48047
Volume consommateurs sans comptage (Vcsc) ³	24650
Volume de service du réseau (Vs) ⁴	2491
Volume consommé autorisé (CA) = (Vc) + (Vcsc) + (Vs)	75188
Volume exporté à d'autres services d'eau potable (E)	0
Volume consommé autorisé + Volume exporté (CA) + (E)	75188

Linéaire du réseau de desserte (L) en km (rappel du I.6)	12,9
Rendement du réseau de distribution $\frac{(CA) + (E)}{(P) + (I)}$	73
Indice linéaire des volumes non comptés (volumes non comptés) / longueur du réseau de desserte / 365 $\frac{[(P)+(I)-(E) - (Vc)]}{(L) / 365}$	11,73
Indice linéaire de pertes en réseau (pertes) / longueur du réseau de desserte / 365 $\frac{[(P)+(I)-(E) - (CA)]}{(L) / 365}$	5,97

Commentaires : il est important de « caler » les différents volumes sur une même période (année civile ou période de 12 mois entre la relève des compteurs abonnés)



³ Le volume consommateurs sans comptage est le volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation. Ce volume est estimé. Cf fiche rédigée par l'ASTEE en annexe du présent document

⁴ Le volume de service du réseau est le volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution – Il s'agit d'une estimation – Cf fiche ASTEE

III.4 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Linéaire de réseau renouvelé l'année 2012 – l(2012) - en km	1,2 km
Linéaire de réseau renouvelé l'année 2011 – l(2011) - en km	0 km
Linéaire de réseau renouvelé l'année 2010 – l(2010) - en km	3 km
Linéaire de réseau renouvelé l'année (2009) – l(2009) - en km	1 km
Linéaire de réseau renouvelé l'année (2008) – l(2008) - en km	km
Linéaire de réseau renouvelé l'année (2007) – l(2007) - en km	km
Linéaire de réseau renouvelé l'année (2006) – l(2006) - en km	3 km
Taux moyen de renouvellement de réseau en % $[(l(2011) + l(2010) + l(2009) + l(2008) + l(2007) + l(2006)) / 7] / (L)$	7,43%

III.5 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

	au 31/12/2012
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	85,00%

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 %, avec le barème suivant :

0 % : aucune action ; 20 % : études environnementale et hydrogéologique en cours ; 40 % : avis de l'hydrogéologue rendu ;

50 % : dossier déposé en préfecture ; 60 % : arrêté préfectoral ;

80 % : arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) ;

100 % : arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

*En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable par le service ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant par les volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable (**pondération à réaliser sur la base des éléments renseignés au I.4 ; où figurent par ressource volume prélevé et état d'avancement de la procédure de protection**).*

IV. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

IV.1 Travaux engagés, à venir et à l'étude

Travaux engagés pendant l'exercice budgétaire de l'année 2012 :

Description et montant :

- Mise en séparatif Rue St Pierre Biellette Bourget : 125 983 € HT
- Dont Arrosage Biellette Bourget : 20 000 € HT
- Finition arrosage Champelard : 1 400 € HT
- Nouveaux compteur pour radio relève : 2 000 € HT
- Extension Eau potable Amodon : 25 242 € HT
- Solde travaux Villarodin : 254 000 € HT

TOTAL : 428 625 € HT

Montant des subventions perçues pour ces travaux : 276 966 € HT

(reliquat de subventions années précédentes)

Montant des contributions du budget général : 0 €

Opérations Programmées sur 5 ans

<u>MONTANTS HT</u>	2012	2013	2014	2015	2016
Assainissement Villarodin	254				
Assainissement Bourget Biellette St Pierre/Mont Doran	126	380			
Cartographie		4			
Procédure périmètre captage de la Masse		15			
Arrosage Champelard	1,4				
Etude source VB (Eugène)		13			
Télérelève	2	22			
AEP + Drain pré Commune Amodon	25	2			
Assainissement Bourget T2		100	195	195	
Réhabilitation captages			45		
Traitement UV 3 réservoirs					
Arrosage Champelard					
Eaux pluviales Parking du Plomb					
Piquage conduite AEP Mont Cenis					35

IV.2 Branchements en plomb

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	année 2012
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0 u
Nombre de branchements en plomb restants (au 31/12/2011)	0 u

IV.3 Etat de la dette

L'état de la dette fait apparaître les valeurs suivantes :

Encours de la dette au 31/12/2011	0,00 €
Montant de l'annuité remboursée au cours de l'exercice 2011	0,00 €
<i>dont annuité correspondant au remboursement du capital</i>	€
<i>dont annuité correspondant au remboursement des intérêts</i>	€

Commentaires : dans le cas d'un budget unique eau et assainissement, il peut être difficile d'isoler l'état de la dette du service de l'eau potable.

IV.4 Amortissements

	Compte administratif de l'année 2011
Montant de la dotation aux amortissements	45 795,00 €

V. ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

V.1 Aide au paiement des factures d'eau aux personnes en situation de précarité

Montants des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité en application de l'article L. 115-3 du code de l'action sociale et des familles

	année 2012
Montants des abandons de créance à caractère social (1)	0,00 €
Nombre de demandes reçues	0 u
Nombre d'aides accordées	0 u
Montants des versements à un fond de solidarité (2)	0,00 €
Valeur de l'indicateur « Montants des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité » [(1) + (2)] / [Volume total facturé au titre de l'année 2012]	0 €/m3

Commentaire : dans le cas d'une délégation de service public, il faut tenir compte des abandons de créances et des versements à un fond de solidarité de la collectivité et du délégataire.

ANNEXES

ESTIMATION DES VOLUMES CONSOMMES AUTORISES NON COMPTES

Volume utilisé par	Méthode d'estimation		Ordres de grandeur
VOLUME CONSOMMATEURS SANS COMPTAGE			
Essai PI/BI	Evaluer avec le SDIS le nombre d'essais par an X Durée X 60 m ³ /heure		7 à 10 m ³ /an/unité
Manœuvres incendie	Evaluer avec le SDIS : Nombre d'ouvertures X Durée X 60 m ³ /heure		
Espace vert sans compteur	Deux méthodes possibles en collaboration avec Services des Espaces verts :		
	Nombre d'ouvertures des bornes X Durée X débit à estimer	Equipement de 10% des bornes avec des compteurs et extrapolation	
Fontaines sans compteur	Deux méthodes possibles :		
	Nombre de fontaines par type X consommation à estimer pour chaque type	Equipement de 10% des fontaines avec des compteurs et extrapolation	
Lavage de la voirie	Avec Engins : Nb de camions x Nb rotations de camion/jour x Nb de jours de travail	Par bouche de lavage : Nombre d'ouvertures X Durée X débit à estimer	2 m ³ /Rotation/ Camion
Chasse d'eau sur le réseau d'assainissement	Nombre de réservoirs de chasse X Nombre d'actions X volume d'un réservoir		2 à 5 m ³ par jour et par unité
VOLUME DE SERVICE DU RESEAU			
Nettoyage des réservoirs	Le volume correspond au volume perdu en vidange plus l'eau de lavage et de rinçage avant remise en service.		
	Calcul précis de l'exploitant	Par défaut : Niveau bas + 10% du volume total utile du réservoir	
Désinfection après travaux	<ul style="list-style-type: none"> - 8 volumes de canalisation (soit 1 volume de vidange, 3 pour le rinçage avant désinfection, 1 pour la désinfection et 3 pour le rinçage après désinfection) - pour les branchements : nombre de branchements X 0,20 m³ 		
Purge et lavage des conduites	Calcul précis de l'exploitant	Par défaut :	
		<ul style="list-style-type: none"> - Nb de purges X Durée X 2,5 m³/h - Purges hors gel : 0,3 m³/heure X Nb de jours ouverture X Nb d'antennes équipées - Lavage eau-air-eau : 5 volumes de canalisation 	
Surpresseurs et pissettes	Nombres de pompes X Débit à estimer ou nombre de pissettes X débit à estimer		90m ³ /an/pompe
Analyseurs de chlore ou tout analyseur en ligne	Nombre d'analyseurs X Débit à estimer		65 à 80 l/h, soit 570 à 700 m ³ /an/Analyseur
Autres consommations pour raison de service	Normalement marginal, sauf cas particulier à justifier. Exemple : mise en décharge pour problèmes de qualité		

PI/BI : poteaux / bornes incendie ; SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

MEDAD- fiche détaillée : données et indicateurs des annexes V et VI du CGCT

ESTIMATION DES VOLUMES CONSOMMES AUTORISES NON COMPTES

2012	<i>Type</i>	<i>Nombre</i>	<i>m3</i>
VOLUME CONSOMMATEURS SANS COMPTAGE			
- Essai PI/BI	PI9 La Norma	18	360
- Manœuvres incendie	Manoeuvre	2	60
Espace vert sans compteur	Env. 6M3/semaine	17	102
Fontaines sans compteur	2 Fontaines à La Norma	8000+5000	14000
	Fontaine Biellette (hiver sur AEP)		3500
	Fontaine Mairie ouverte hiver 2012/13		3000
Lavage de la voirie	2 Fois par an		10
Chasse d'eau sur le réseau d' assainissement	5 au Bourget + 10 à La Norma	1m3/j/chasse	2738
- WC publics	Salle Communale + Rocher		400
- Garages communaux	Cube vert + garage du haut		200
- Mairies/Régie/Ecoles	Bourget + Villarodin		100
- Salles Communales	Bourget + Villarodin		180
- Four			0
			24650
VOLUME DE SERVICE DU RESEAU			
Nettoyage des réservoirs	1à2 fois/an - 4 bassins	1200	1200
Désinfection après travaux + travaux	Le Bourget		500
Purge et lavage des conduites	Entretien		250
Surpresseurs et pissettes	3 pompes à La Norma avant réservoir 3 pompes à Villarodin après réservoir	6	540
Analyses			1
Autres consommations pour raison de service			0
			2491
		TOTAL	27141